

Les subordonnées conjonctives

Cours de français en première

Reconnaître les subordonnées conjonctives en 1re

Définition

Une **subordonnée conjonctive** est introduite par une **conjonction de subordination** (que, quand, comme, si, lorsque, puisque, quoique) ou par une **locution conjonctive** (parce que, bien que, afin que, de sorte que...). Contrairement au pronom relatif, ce mot subordonnant ne reprend aucun antécédent et n'a aucune fonction dans la subordonnée.

Deux familles de subordonnées conjonctives

La subordonnée conjonctive

Introduite par une conjonction de subordination, qui n'a aucune fonction dans la subordonnée.

La complétive

Introduite par « que ». Elle occupe une fonction essentielle : COD, sujet, attribut, complément du nom ou de l'adjectif.

La circonstancielle

Introduite par quand, parce que, bien que, si... Elle est complément circonstanciel : temps, cause, but...

Les deux grandes familles de conjonctives.

On distingue deux familles. La **complétive**, introduite par « que », occupe une place essentielle dans la phrase, comme un groupe nominal. La **circonstancielle** précise les circonstances de l'action principale : elle est le plus souvent mobile et supprimable.

Les complétives et leurs fonctions

Règle

La complétive peut être : **COD** (« Je sais **que tu m'attends** ») ; **sujet** (« **Qu'il soit parti** m'attriste ») ; **complément du verbe impersonnel** ou sujet réel (« Il faut **que tu viennes** ») ; **attribut du sujet** (« Mon espoir est **qu'elle réussisse** ») ; **complément du nom** (« l'idée **qu'il parte** ») ; **complément de l'adjectif** (« heureux **que tu sois là** ») ; **COI** avec « à ce que », « de ce que » (« Je m'attends **à ce qu'il pleuve** ») ; **apposition** (« Je n'ai qu'un désir : **que tu reviennes** »).

Le **mode** dépend du verbe principal. L'indicatif s'emploie après les verbes de déclaration, d'opinion ou de perception à la forme affirmative (dire, penser, savoir, voir) ; le subjonctif après les verbes de volonté, de sentiment, de doute ou de nécessité (vouloir, craindre, douter, falloir), et quand la complétive est placée en tête de phrase. Après un verbe d'opinion à la forme négative ou interrogative, le subjonctif devient possible : « Je ne crois pas **qu'il vienne** ».

Exemple

« Le Corbeau honteux et confus / Jura, mais un peu tard, **qu'on ne l'y prendrait plus** » (La Fontaine). La complétive, introduite par **que**, est COD de « jura ». Le conditionnel « prendrait » exprime le futur dans le passé : le serment porte sur l'avenir du corbeau, vu depuis le passé du récit.

Les circonstanciels et leurs rapports logiques

La circonstancielle est complément circonstanciel du verbe de la principale. On la classe selon le rapport logique qu'elle exprime : temps, cause, conséquence, but, concession ou opposition, condition ou hypothèse, comparaison. Le mode dépend de la conjonction, ce qui fait de cette analyse une excellente occasion de montrer ta précision.

Circonstanciels : rapport logique et mode

Indicatif

- Temps : quand, lorsque, dès que, après que
- Cause : parce que, puisque, comme
- Conséquence : si bien que, si... que
- Opposition : alors que, tandis que
- Hypothèse : si

Subjonctif

- Temps : avant que, jusqu'à ce que
- But : pour que, afin que, de peur que
- Concession : bien que, quoique
- Condition : à condition que, pourvu que

Conditionnel

- Hypothèse : au cas où
- Concession : quand bien même
- Le conditionnel est aussi dans la principale après « si » + imparfait

Le mode est commandé par la conjonction.

- **Temps** : « La Cigale, ayant chanté / Tout l'été, / Se trouva fort dépourvue / **Quand la bise fut venue** » (La Fontaine). Le passé antérieur marque l'antériorité.
- **Cause** : « Il se tait **parce qu'il a peur** » ; « **Comme il pleuvait**, nous sommes restés » (« comme » en tête de phrase exprime la cause).
- **Conséquence** : « Il a tant parlé **qu'il en est épuisé** » (subordonnée corrélatrice, liée à « tant »).
- **But** : « Je répète **pour que tu retiennes** » (subjonctif, car le but n'est pas encore atteint).

- **Concession** : « Bien qu'il soit fatigué, il continue » (subjonctif) ; **opposition** : « Il rit alors que je pleure » (indicatif).
- **Hypothèse** : « Si tu venais, je serais heureux » (imparfait dans la subordonnée, conditionnel dans la principale).
- **Comparaison** : « Il agit comme son père agissait ».

Pièges et méthode pour le bac

Attention

Plusieurs mots sont trompeurs. « Que » est un pronom relatif s'il reprend un antécédent et a une fonction (« le livre que je lis ») ; il est conjonction sinon. « Si » introduit une hypothèse dans « Si tu viens... », mais une interrogative indirecte dans « Je me demande s'il viendra » (elle est alors COD). « Comme » peut exprimer la cause, la comparaison ou le temps. « Alors que » marque le temps ou l'opposition. Enfin, dans « Quand il fut arrivé et qu'il eut dîné », le second « que » remplace « quand » : la seconde subordonnée est aussi de temps.

Analyser une conjonctive en cinq étapes

1

Délimiter

Cite la subordonnée en entier, du mot subordonnant à la fin de ses compléments.

2

Nommer le subordonnant

Conjonction ou locution conjonctive : elle n'a pas de fonction.

3

Identifier la nature

Complétive, ou circonstancielle de temps, cause, conséquence, but, concession, condition, comparaison.

4

Donner la fonction

COD, sujet, attribut, complément du nom... ou complément circonstanciel du verbe principal.

5

Mode et effet

Justifie le mode du verbe, puis explique ce que la subordonnée apporte au texte.

La méthode à appliquer à l'oral.

Méthode

1. Délimite la subordonnée et cite-la exactement.
2. Nomme la conjonction ou la locution conjonctive et rappelle qu'elle n'a pas de fonction.
3. Précise la nature : complétive, ou circonstancielle de tel rapport.
4. Donne la fonction dans la phrase.
5. Justifie le mode, puis conclus sur l'effet dans le texte (logique du raisonnement, tension dramatique, nuance de pensée).

À retenir

- Conjonctive : introduite par une conjonction sans fonction.
- Complétive : « que », fonction essentielle (COD, sujet, attribut, complément du nom ou de l'adjectif).
- Circonstancielle : complément circonstanciel, classé par rapport logique.

- Le mode se justifie : verbe principal pour la complétive, conjonction pour la circonstancielle.
- Méfie-toi de que, si, comme, quand et alors que, qui changent de nature selon la phrase.

Pour aller plus loin

Entraîne-toi avec les exercices sur les subordonnées conjonctives, puis contrôle tes réflexes avec le QCM sur les conjonctives. Pour distinguer « que » relatif et « que » conjonction, revois le cours sur les subordonnées relatives.